

Aménagement

Meyrin remet à flot son projet de bassin olympique

Les autorités ont revu le financement. Reste à convaincre d'autres communes de participer

Xavier Lafargue
@XavierLafargue

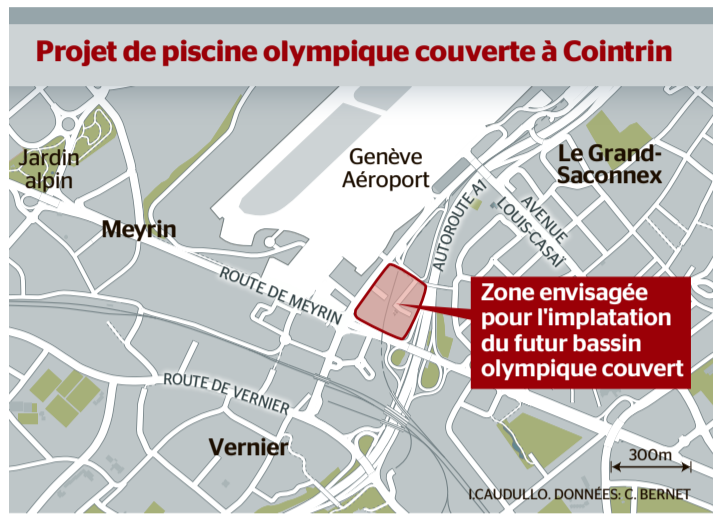
Le projet de piscine olympique sur la Rive droite, à Cointrin (Meyrin), refait surface. Le dossier était enlisé depuis l'automne 2016, quand trois communes sur les douze concernées - Vernier, Rusin et Dardagny - avaient refusé de participer à la construction et l'entretien de ce bassin couvert de 50 mètres, assorti d'un autre de 25 mètres et d'une pataugeoire.

Mais il en fallait plus pour couler la détermination du magistrat meyrinois Jean-Marc Devaud, qui porte ce projet depuis quatre ans. L'élue démocrate-chrétien revient aujourd'hui à la charge, avec de nouveaux atouts dans sa manche.

Piscine intercommunale

Rappelons qu'il n'existe qu'un seul bassin olympique couvert à Genève, celui des Vernets. À Lancy, un projet de couverture hivernale de la piscine de Marignac pourrait voir le jour en fin d'année. Sinon, c'est toujours la douche froide pour la Rive droite.

«Or, une telle infrastructure ne peut se réaliser aujourd'hui que si elle est intercommunale, souligne d'emblée Jean-Marc Devaud. Il s'agit d'une construction avoisinant les 30 millions de francs et d'un budget de fonctionnement



annuel d'environ 2,5 millions.» Selon lui, ces montants ne représentent pas des écueils insurmontables. Mais il reconnaît que l'inquiétude gagne les communes. La réforme de la fiscalité des entreprises PF17, le projet de fiscalisation des privés à la commune de domicile ou l'épineux dossier du report des charges entre Canton et communes, notamment, pèsent sur l'avenir sur les finances municipales.

Financement à la baisse

C'est pourtant le bon moment pour construire ce bassin olympique, soutient Jean-Marc Devaud. Il s'explique: «Outre le côté sportif, une piscine joue un rôle social et de santé publique. Et surtout, une opportunité extraordinaire se présente: à Pré-Bois, il n'y a pas besoin de déclasser le terrain, et l'État mettra gratuitement à disposition le droit de superficie. En plus, le lieu est centré et accessi-

ble de partout en transports publics.» Côté gros sous, le magistrat surfe sur les bonnes nouvelles. «L'Association des communes genevoises est prête à participer au financement à hauteur d'environ 10%. Et il est possible que la Fondation pour le Casino de Meyrin vienne aussi avec plusieurs millions.»

Enfin, «un pool d'investisseurs privés est prêt à cofinancer les frais d'exploitation annuels, à hauteur de 800 000 francs environ». Ce qui aura un impact non négligeable sur la participation des communes.

Vernier revoit sa position

Cette dernière avancée peut être cruciale. Elle a d'ailleurs déjà modifié la position de Vernier, dont les cités actuelles (Avanchets, Libellules) et à venir (quartier de l'Étang) sont voisines de Pré-Bois. «Le projet de 2016 prévoyait pour nous une participation aux frais

de fonctionnement d'environ 800 000 francs, ce qui n'était pas envisageable, relève le magistrat verniolan Yvan Rochat. Selon la nouvelle clé de répartition, elle baisserait de moitié, ce qui est plus abordable. Raison pour laquelle nous participerons à la première séance du groupe de travail, le 21 juin.»

Comme Vernier, une douzaine d'autres communes, y compris de la Rive gauche, se mettent autour de la table. Jean-Marc Devaud a néanmoins prévu large en élaborant une clé de répartition du financement pour 44 communes (hors Ville de Genève) ou 12, celles de la Rive droite seulement.

Mais rien n'est gagné. Sans compter que de son côté, Plan-les-Ouates planche aussi sur un projet de bassin olympique couvert, aux Cherpines. «Il s'inscrit dans un vaste complexe multisport, précise la magistrate Fabienne Monbaron. La piscine sera agrémentée en extérieur d'une pataugeoire et de jeux d'eau. Mais comme mon homologue meyrinois, je vais devoir convaincre les communes de la Rive gauche. Et pour l'instant, elles sont frileuses. La seule réponse positive est venue de Saint-Julien, en France voisine.»

La gauche réclame une rue de la Croix-Rouge plus sûre

La Ville étudiera la création de deux pistes cyclables et d'un passage piéton de plus dans cette artère

Elle s'étend de la place Neuve au Palais Eynard. Et voit passer chaque jour des milliers de voitures, bus et vélos. «Une rue de la Croix-Rouge sans danger», voilà ce qu'a réclamé la gauche hier soir à l'occasion du Conseil municipal de la Ville de Genève. Pour ce faire, le PS, les Verts et Ensemble à Gauche demandent l'étude de la création de deux pistes cyclables ainsi que l'installation d'un passage piéton face au Palais Eynard.

Aux yeux du conseiller municipal Vert Alfonso Gomez, «c'est un endroit dangereux». Dénonçant un «mélange des genres», il rappelle que «Pro Vélo et Mobilité piétonne se battent depuis des années pour qu'on ne mette pas les piétons et les cycles sur les mêmes voies». La conseillère municipale d'Ensemble à Gauche Maria Pérez renchérit: «Cette rue est l'une des plus dangereuses de la ville. C'est une honte pour les touristes.» En tant que «piétonne», elle lance: «Ce qu'on vous demande, c'est que les gens puissent déambuler dans cette rue en toute sécurité.»

Le PLR Pierre de Boccard rappelle quant à lui qu'un passage piéton existe à quelques mètres du Palais Eynard et s'étonne que la gauche demande un passage piéton «fait pour les conseillers municipaux»! Le conseiller municipal pré-

cise enfin que la rue est trop étroite pour envisager des pistes dédiées aux cycles. Son collègue Guy Dossan, PLR lui aussi, ajoute qu'il est «trop tard! Des travaux ont été agendés en août. Pour les réaliser, il a fallu organiser le déplacement de circulation de tous les modes de transport, en particulier des TPG. Stopper les travaux coûtera donc, et pas seulement à la Ville.» Et le conseiller municipal de s'étonner que cette demande n'ait pas été intégrée dans le projet.

Pour le PS Olivier Gurtner, le chantier qui approche représente au contraire une opportunité. «Le contexte est favorable puisque cette rue sera fermée durant l'été pour travaux.» Il exhorte le délibératif à voter le texte de la gauche «pour empêcher que la petite reine reste le parent pauvre de la mobilité genevoise». Son appel a été entendu puisque, avec l'appui du PDC, la motion est acceptée par 39 oui contre 25 non, charge au Conseil administratif d'étudier la faisabilité des propositions. Le conseiller administratif chargé des Constructions et de l'Aménagement, Rémy Pagani, prévient d'ores et déjà que la création d'une piste cyclable sera difficile. À la montée, nous pourrions mettre des pictogrammes dans la voie de bus. Et, à la descente, on essaiera de trouver une solution.»

Plus tôt dans la soirée, le délibératif a décidé (par 42 oui contre 26 non) d'imposer la mixité à la présidence du Municipal (*lire notre édition d'hier*). **Marie Prieur**
@marie_prieur

Fête d'investiture du nouveau maire de la Ville de Genève



Célébration La Ville invitait en fin d'après-midi les Genevois afin de célébrer le nouveau maire, Sami Kanaan. Entré en fonction le 1er juin, le magistrat socialiste a choisi de mettre l'accent sur la digitalisation, qui «véhicule des enjeux essentiels pour l'ensemble de la population». Le cortège mené par la Musique municipale s'est rendu de la promenade de Saint-Antoine à la promenade de la Treille. **LAURENT GUIRAUD**

Appel à témoins

Fauché par une voiture, un cycliste de 17 ans est mort

France voisine Il n'avait que 17 ans. Lundi soir, un cycliste est décédé à l'hôpital d'Annecy. Il avait été percuté par l'arrière par un véhicule vendredi vers 22 h 40, sur la commune de Présilly, en France voisine. Le ou les automobiliste(s) ont pris la fuite. C'est un autre conducteur qui a découvert le jeune homme grièvement blessé dans le fossé. L'alerte est donnée vers

23 h 30. Pour le jeune homme, il est malheureusement trop tard. Il décédera lundi des suites de ses blessures.

«Pour l'instant, nous n'avons aucun témoin direct», reconnaît l'un des gendarmes en charge du dossier, cité par la radio France Bleu. «Des analyses ont immédiatement été lancées, c'est une enquête de flagrance au long cours qui démarre, précise le procureur de la République de Thonon, Philippe Toccanier, interrogé par «Le Dauphiné libéré».

Toute personne ayant des informations sur une personne ayant pu circuler sur le secteur sur le créneau horaire concerné ou présentant un comportement suspect est priée de contacter la gendarmerie d'Annemasse ou celle de Saint-Julien au 0033+450 49 20 44.

Un appel à témoins relayé sur les réseaux sociaux par le beau-père de la victime, dénonçant celui ou celle parti en laissant le jeune homme «au bord de la route comme un chien». **M.P.**

PUBLICITÉ

Tribune de Genève

Supplément

DEMAIN
ne manquez pas notre supplément
Tribune des Arts
Le magazine des arts et de l'horlogerie!

